



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/425
11 février 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

Douzième session
Accra (Ghana)
20-25 avril 2008
Point 8 b) de l'ordre du jour provisoire
**Aspects fondamentaux du commerce et
du développement et nouvelles réalités
de la géographie de l'économie mondiale**

**ÉMERGENCE D'UN NOUVEAU SUD ET RÔLE DES ÉCHANGES SUD-SUD
COMME MOYEN D'INTÉGRATION RÉGIONALE ET INTERRÉGIONALE
EN VUE DU DÉVELOPPEMENT**

Note du secrétariat de la CNUCED

Résumé

L'aube du XXI^e siècle a été marquée par une accélération de la mondialisation qui a atteint une ampleur sans précédent. Cette expansion du commerce est allée de pair avec l'ascension d'un Sud dynamique et une croissance rapide des échanges entre les pays en développement. On assiste à une profonde évolution des modèles d'échanges d'investissement Sud-Sud dans de nombreux secteurs et domaines tels les minéraux, les métaux, les combustibles, la production manufacturière, les services ou encore la logistique et la facilitation du commerce. Depuis quelques années, les interactions économiques et commerciales entre les pays du Sud obéissent aux forces du marché, les entreprises du Sud et du Nord reliant entre eux les marchés du Sud au sein de réseaux intra et interindustriels. La multiplication des échanges entre des entreprises du Sud et d'autres pays en développement et économies en transition conduira à une meilleure compréhension mutuelle des impératifs et des conditions du développement, laquelle stimulera la volonté de créer des partenariats public-privé en vue d'une intégration économique et d'une coopération institutionnelle plus poussées. On espère que la croissance impressionnante qu'affichent les pays du Sud relancera la croissance de l'économie mondiale à un rythme soutenu et contribuera à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et à réduire la pauvreté. Il y a là un bien public international et la promesse d'un scénario gagnant-gagnant, non seulement pour le Sud, mais aussi pour les pays développés et les économies en transition, l'accroissement rapide de la demande émanant des pays du Sud favorisant la création de débouchés commerciaux pour tous.

I. INTRODUCTION

1. Aujourd'hui, l'économie mondiale est plus que jamais interreliée par le biais des courants d'échanges et des flux d'investissement. Depuis 1995, le commerce mondial des marchandises a progressé à un taux annuel moyen de 7,5 %. Globalement, la part des pays en développement dans le commerce mondial est passée de 29 % en 1996 à 37 % en 2006.
2. Après avoir procédé à des améliorations massives de leurs capacités de production et sous l'effet d'une diversification structurelle de leurs économies et de leur commerce, ces pays sont devenus des moteurs régionaux et mondiaux de la croissance des échanges internationaux. Ils ont su tirer parti de leurs atouts traditionnels en matière de ressources naturelles et de main-d'œuvre et se doter de capacités nouvelles et non négligeables dans les domaines de la technologie et du capital. Le Sud dynamique se constitue aussi des actifs immatériels au niveau mondial, en particulier dans des secteurs précis de la production manufacturière, des services et de l'agriculture. Par ailleurs, dans des domaines aussi critiques que la sécurité alimentaire et énergétique, ces pays en développement s'imposent de plus en plus comme des acteurs majeurs en tant que producteurs et consommateurs sur les marchés mondiaux.
3. Le Sud dynamique – y compris la Chine (notamment en tant que centre d'activité dans le secteur manufacturier), le Brésil (essentiellement en tant que centre d'activité dans les secteurs de l'agriculture et de la transformation des produits agricoles) et l'Inde (principalement en tant que centre d'activité dans le secteur des services), auxquels doivent être ajoutées les première et deuxième catégories de nouveaux pays industrialisés ainsi que d'autres pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine – a été la locomotive de la progression des exportations des pays en développement en général, et des échanges entre ces pays (commerce Sud-Sud) en particulier. Le commerce Sud-Sud de marchandises a plus que triplé en à peine plus de dix ans, passant de 577 milliards de dollars en 1995 à plus de 2 000 milliards de dollars en 2006. En 2006, les échanges Sud-Sud représentaient 17 % du commerce mondial et 46 % du commerce total de marchandises des pays en développement. Près de la moitié des échanges Sud-Sud concernaient le secteur manufacturier mais le commerce des produits de base, combustibles compris, a dopé les courants d'échanges interrégionaux entre les pays du Sud. C'est également au Sud que se trouvent des producteurs majeurs d'énergie et que l'on enregistre une demande nouvelle et considérable d'énergie.
4. Progressant à un rythme plus rapide que le produit intérieur brut (PIB) mondial et que le commerce international de marchandises, le total mondial des exportations dans le domaine du commerce des services est passé d'environ 400 milliards de dollars à 2 800 milliards de dollars entre 1980 et 2006. Le commerce mondial des services a continué de croître à un rythme accéléré, en particulier ces dernières années, à raison d'un taux annuel moyen de 12 % entre 2000 et 2006. Des analyses et estimations récentes montrent aussi que les exportations Sud-Sud de services, essentiellement intrarégionales, représentent maintenant plus de 10 % des exportations mondiales de services.
5. Le Sud dynamique est désormais un partenaire commercial essentiel des pays développés et des pays en transition. Les exportations des pays développés à destination du Sud ont augmenté de 70 % au cours de la décennie ayant pris fin en 2005, globalement au même rythme que leurs exportations vers le reste du monde. En revanche, au cours de la même période, leurs importations en provenance du Sud ont crû de 161 % cependant que leurs importations en

provenance du reste du monde s'établissaient à 97 %. Enfin, le commerce de marchandises entre les pays en développement et les pays à économie de transition a littéralement explosé au cours des dernières années (2000-2006), les exportations des premiers vers les derniers ayant augmenté pendant cette période de plus de 382 %¹. Toujours pendant cette même période, le taux de croissance des importations des pays en développement en provenance des pays à économie de transition a été de 123 %.

6. Les flux d'investissement témoignent également du rôle grandissant joué par le Sud dynamique. Celui-ci n'est pas simplement le destinataire de flux importants d'investissement étranger direct (IED) mais également, de plus en plus, la source de tels flux. Les sorties d'IED en provenance des pays en développement et des pays à économie de transition sont passées de 65 milliards de dollars dans les années 90 à 193 milliards de dollars en 2006, représentant 16 % du total mondial. En 1990 encore, seulement six pays en développement et pays en transition déclaraient des stocks extérieurs d'IED supérieurs à 5 milliards de dollars; en 2005, ce seuil avait été dépassé par 25 pays en développement et pays en transition².

7. Le nombre et l'importance économique des sociétés transnationales (STN) du Sud ne cessent de croître. Les actifs et les ventes à l'étranger des 100 premières STN des pays en développement ont augmenté de plus de 40 % entre 2004 et 2005. Ces STN emploient 1,9 million de personnes dans le monde. Des sociétés multinationales d'un type nouveau se développent rapidement et occupent une place de plus en plus grande dans les activités économiques mondiales, souvent en faisant l'acquisition de marques mondialement connues³.

8. À ce tournant crucial de l'économie mondiale en particulier pour ce qui concerne le commerce et l'investissement, il est impératif de chercher à déterminer comment la communauté internationale pourrait tirer le meilleur parti possible de cette transformation dynamique des schémas d'échanges et d'investissement pour étendre les avantages de la mondialisation et asseoir la croissance économique mondiale sur des bases plus solides et mieux équilibrées. De fait, pour reprendre les termes du docteur Manmohan Singh, Premier Ministre indien, le Sud dynamique est devenu un «bien public international» en ce sens qu'il offre de nouvelles perspectives de croissance soutenue à une époque où se manifeste la crainte d'un ralentissement de l'économie mondiale⁴.

9. Cette émergence du Sud dynamique ainsi que le tour pris par la mondialisation peuvent être porteurs d'espérance à une époque où la communauté internationale recherche, dans un contexte positif, des moyens de démarginaliser les pays qui semblent être encore à l'écart des courants économiques mondiaux. Les paradigmes évoluent et des signes prometteurs se manifestent, bien que lentement. Par exemple, de toutes les régions en développement, c'est sans

¹ Système d'information commerciale Sud-Sud de la CNUCED (SSTIS).

² Données de la CNUCED sur l'IED.

³ Emerging market multinationals. *The Economist*. 10 janvier 2008.

⁴ «PM calls for increased economic engagement between India and China» (Le Premier Ministre prône le développement des échanges économiques entre l'Inde et la Chine), communiqué de presse, Bureau du Premier Ministre (<http://pminindia.nic.in/pressrel.htm>), 13 janvier 2008.

conteste l'Afrique qui a enregistré la plus forte augmentation de ses exportations vers les autres pays du Sud, lesquelles ont triplé pendant la décennie ayant pris fin en 2005. En matière d'investissement, les flux Sud-Sud d'IED constituent l'essentiel des entrées d'IED dans les pays à faible revenu et en particulier les pays les moins avancés (PMA).

II. L'ÉMERGENCE DU SUD DYNAMIQUE EN TANT QUE NOUVELLE RÉALITÉ DE LA GÉOGRAPHIE DE L'ÉCONOMIE MONDIALE

A. Commerce Sud-Sud de marchandises

10. L'expansion actuelle du commerce mondial est nettement orientée au Sud. Le total des exportations de marchandises en provenance de l'ensemble des pays en développement a atteint 3 700 milliards de dollars en 2005, et devrait avoisiner les 4 500 milliards de dollars en 2006⁵. Comme on l'a vu plus haut, la part des exportations de marchandises en provenance du Sud a atteint 37 % des échanges mondiaux en 2006. L'ascension du Sud dynamique a gagné en rapidité, qualité, et tempo au cours des années 90. En 1985, aucun pays en développement ne figurait dans la liste des 10 premiers exportateurs mondiaux. En 2005, la Chine s'était hissée à la troisième place, depuis la onzième place en 1995, et sept autres pays en développement (Hong Kong (Chine), République de Corée, Singapour, Mexique, province chinoise de Taiwan, Arabie saoudite et Malaisie) étaient au nombre des 20 premiers exportateurs. La part des exportations en provenance des pays en développement les plus dynamiques est passée de 13 % des échanges mondiaux en 1985 à 20 % en 1995 et à 26 % en 2006, avec un taux moyen annuel de croissance de 3,5 % entre 1990 et 2006⁶.

11. Dans les échanges Sud-Sud, les pays en développement d'Asie constituent le centre de gravité de la majorité des flux commerciaux. En 2006, les exportations asiatiques représentaient 86 % du total des exportations Sud-Sud, dont 78 % pour les échanges entre pays d'Asie. Par ailleurs, en tant que marché, l'Asie absorbe plus de la moitié des exportations Sud-Sud en provenance d'Afrique et environ un tiers des exportations en provenance des pays en développement d'Amérique. On a assisté ces dernières années à une forte poussée des importations en Asie en provenance d'autres régions et en particulier d'Afrique, due essentiellement à une augmentation massive de la demande d'énergie et de matières premières industrielles. Quant aux échanges entre l'Afrique et l'Amérique, ils sont restés relativement limités, marquant toutefois des signes certains d'accroissement.

⁵ Chiffres établis à partir des données disponibles pour 2006 dans la base Comtrade de l'ONU. Les pays inclus dans cette estimation couvrent 86 % du total estimatif des échanges mondiaux.

⁶ Les pays concernés sont les suivants: Chine, Hong Kong (Chine), République de Corée, Mexique, province chinoise de Taiwan, Singapour, Malaisie, Thaïlande, Indonésie, Brésil, Inde, Philippines et Afrique du Sud.

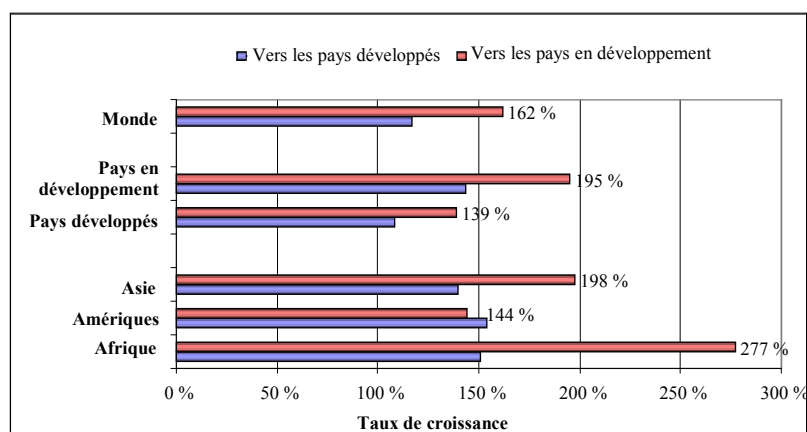
**Commerce Sud-Sud – Ventilation par destination, 2006
(en pourcentage du total du commerce Sud-Sud)**

	Afrique	Amériques	Asie
Afrique	1,4	0,6	2,6
Amériques	0,6	5,8	3,3
Asie	4,3	3,9	77,6

12. Les échanges Sud-Sud augmentent aussi du point de vue de la composition des exportations. Toutes les régions en développement ont élargi l'éventail de leurs exportations entre 1995 et 2005. Dans le Sud, c'est surtout sur le secteur manufacturier que portent les échanges. Les produits manufacturés – appareils électriques/électroniques, machines, outils et équipements informatiques/de télécommunications, etc. – ont représenté près de 40 % du total des échanges Sud-Sud en 2006 contre 31 % dix ans auparavant.

13. Les combustibles et les matières premières industrielles (minerais, métaux communs, etc.) figurent parmi les autres grands produits d'exportation faisant l'objet d'échanges Sud-Sud, en particulier en provenance d'Afrique. Si l'on exclut les nouveaux pays industriels d'Asie, les combustibles figurent au premier rang des exportations Sud-Sud. Toutes les régions en développement exportent des matières premières industrielles mais une analyse plus poussée révèle une certaine spécialisation, en particulier en termes d'intensité factorielle. Au niveau sous-régional, les principaux exportateurs de minerais sont différentes sous-régions africaines et la région andine d'Amérique latine. Les métaux communs ayant subi une transformation primaire (produits semi-finis de fonte et d'acier par exemple) proviennent d'Asie du Sud, du Mercosur (plus le Chili) en Amérique latine et d'Afrique australe cependant que l'Asie de l'Est, l'Asie du Sud-est et l'Amérique centrale exportent des articles métalliques finis.

Croissance des exportations (1995-2005)



14. Les produits les plus dynamiques dans les échanges Sud-Sud, c'est-à-dire ceux dont la part a bondi (de plus de 500 %) dans les exportations Sud-Sud entre 1995 et 2005, entrent pour l'essentiel dans les catégories suivantes: a) minerais et minéraux (dont le fer, le cuivre, le nickel, le cobalt et le plomb); b) produits chimiques organiques; c) fonte/acier et autres produits métalliques; d) matières plastiques et articles en ces matières; e) parties et éléments d'appareils

mécaniques et électroniques; f) articles optiques et de précision (fibres optiques, lentilles, dispositifs à cristaux liquides, etc.).

15. La répartition des produits dynamiques dans différentes catégories d'intensité factorielle donne à penser que de nombreux pays en développement accroissent leurs capacités d'offre mais se trouvent à différents stades de la diversification de leurs produits et exportations, c'est-à-dire dans différents domaines de production en termes de qualité, de transformation, de technologie et de prix. En tant que marché, le Sud revêt une importance particulière pour la diversification des exportations des pays à faible revenu, notamment africains, car la demande d'importations de la part du Sud et en particulier du Sud dynamique devrait augmenter régulièrement en volume mais aussi se diversifier.

16. Une étude récente de la CNUCED montre que toutes les sous-régions en développement ont accru leur degré de complémentarité commerciale avec d'autres sous-régions du Sud dans la décennie qui a pris fin en 2005⁷. Cette étude fait également état d'échanges Sud-Sud importants entre certaines sous-régions dont la complémentarité commerciale est pourtant relativement faible. Ces échanges concernent des sous-régions proches sur le plan géographique (les Caraïbes et l'Amérique centrale par exemple) ou culturel (Afrique du Nord et Asie de l'Ouest par exemple), ou encore liées par des réseaux commerciaux traditionnels (Asie du Sud et Afrique orientale par exemple).

B. Commerce Sud-Sud de services

17. La contribution des services à la génération de revenu, à la création d'emplois et aux rentrées de devises a sensiblement augmenté au cours des vingt dernières années. Entre 1990 et 2006, la part des services dans le PIB a régulièrement augmenté, passant de 65 à 73 % dans les pays développés et de 50 à 51 % dans les pays en développement. Le secteur des services représente maintenant quelque 72 % des emplois dans les pays développés et 35 % dans les pays en développement.

18. La part du Sud dans le commerce mondial des services augmente⁸. Les exportations de services par le Sud sont montées en flèche, passant de seulement 155 milliards de dollars en 1990 à plus de 700 milliards de dollars en 2006. La place des pays en développement dans le commerce mondial des services a également progressé. Alors qu'en 1985, seul un pays en développement (Mexique) figurait parmi les principaux exportateurs mondiaux de services, ils étaient quatre en 2005 (Chine, Hong-Kong (Chine), Inde et Singapour). Les exportations de services restent cependant concentrées dans un petit nombre de pays en développement. Les 15 premiers pays en développement exportateurs de services qui, pour beaucoup, sont en Asie, comptent pour 80 % des exportations totales de services en provenance du Sud.

19. Les transports et les voyages continuent de représenter l'essentiel des exportations de services par les pays en développement, avec, respectivement, des parts d'environ 27 et 36 % en 2005. Toutefois, de nombreux pays en développement s'attachent désormais à accroître leurs capacités d'offre et d'exportations dans des secteurs nouveaux et émergents à plus forte valeur

⁷ Molina C. et Shirotori M. (2007). *South-South Trade: the Reality Check*. CNUCED (à paraître).

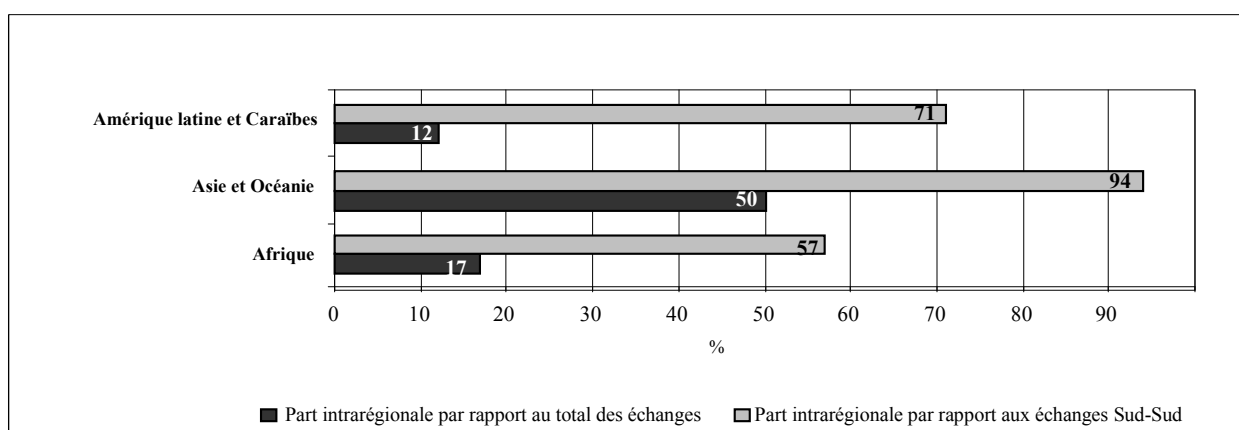
⁸ Manuel de statistiques de la CNUCED, 2007.

ajoutée – notamment l’informatique et l’information, les services financiers et les assurances et les services aux entreprises qui, ensemble, représentaient plus du tiers des 606 milliards de dollars d’exportations de services par des pays en développement enregistrés en 2005. Cette évolution est grandement facilitée par l’IED.

20. Les entrées d’IED dans les pays du Sud sont de plus en plus axées sur le secteur des services⁹. La part des apports d’IED dans le secteur des services des pays du Sud est passée de 35 % en 1990 à près de 50 % en 2004¹⁰. D’environ 1 200 milliards de dollars actuellement, le stock intérieur d’IED dans le secteur des services des pays en développement représente maintenant le double de la valeur du stock intérieur d’IED dans le secteur manufacturier de ces pays et 20 % du total mondial du stock intérieur d’IED dans le secteur des services. Au cours des dix dernières années, les pays en développement sont eux-mêmes devenus une source importante d’IED pour le secteur des services. Leurs sorties totales d’IED sont passées de 2 milliards de dollars seulement en 1990 à près de 30 milliards de dollars en 2004¹¹.

21. Les échanges intrarégionaux de services représentent l’essentiel des échanges Sud-Sud de services avec, respectivement, 57, 71 et 94 % des échanges Sud-Sud de services pour l’Afrique, l’Amérique latine et les Caraïbes, et l’Asie et l’Océanie¹². Les échanges intrarégionaux de services sont particulièrement importants en Asie, où ils représentent environ la moitié des exportations totales de services.

Commerce régional des services dans les pays en développement



Source: Calculs de la CNUCED sur la base d’estimations de l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

⁹ *World Investment Report, 2004*, CNUCED.

¹⁰ *World Investment Report, 2007*, CNUCED.

¹¹ *World Investment Report, 2006*, CNUCED; les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte de l’IED des places financières offshore.

¹² Le commerce des services et ses incidences sur le développement, 2007, note du secrétariat de la CNUCED, TD/B/COM.1/85; Dihel *et al.*, Échanges de services Sud-Sud, 2006, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), document de travail sur la politique commerciale n° 39.

C. Moteurs de l'expansion du commerce Sud-Sud

22. Plusieurs facteurs sont considérés comme des moteurs importants de l'expansion dynamique récente du commerce Sud-Sud. Premièrement, l'essor de la demande de différentes importations et de nouveaux marchés dans le Sud, alimenté pour l'essentiel par la croissance économique rapide du Sud dynamique, offre aux pays en développement des possibilités de débouchés dynamiques et durables. Deuxièmement, le commerce Sud-Sud est constitué en grande partie d'exportations de produits manufacturés, de composants électroniques et de services connexes, qui témoignent de l'importance grandissante du partage de la production dans l'économie mondiale, dopé en grande partie par les sociétés transnationales du Nord mais aussi par celles du Sud. Troisièmement, l'amélioration des transports et donc des possibilités de contacts physiques a contribué à réduire le coût de certaines transactions commerciales entre les pays en développement.

1. Croissance de la demande et de l'offre dans le Sud

23. Le commerce intrarégional est essentiellement alimenté par les échanges entre les nouveaux pays industriels d'Asie. Au niveau sous-régional, les échanges entre et dans les pays en développement d'Asie de l'Est et d'Asie du Sud-Est représentent 70 % de la valeur totale du commerce Sud-Sud. Les échanges intercontinentaux entre les pays du Sud dynamique sont également en augmentation, en particulier dans le secteur manufacturier.

24. Les pays du Sud dynamique favorisent aussi les exportations en provenance d'autres pays en développement, dont des PMA, à mesure qu'augmente leur demande d'énergie et de matières premières industrielles. Leur industrialisation rapide, la taille grandissante de leur marché et l'augmentation de leur pouvoir d'achat ont créé une énorme demande d'importation de différents produits en provenance de différentes régions en développement, compte tenu de différentes relations de coût, de marché et de production. Cette expansion du commerce Sud-Sud tirée par la demande devient plus soutenue et économiquement viable, en particulier pour les pays en développement à faible revenu, que les échanges classiques Nord-Sud avec l'Union européenne ou les États-Unis d'Amérique dans lesquels les exportations sont stimulées en grande partie par l'accès préférentiel aux marchés garanti par les pays du Nord¹³.

2. Multiplication des systèmes de partage de la production dans l'économie mondiale

25. D'après les auteurs d'une étude réalisée en 1998, déjà à l'époque, environ 30 % du commerce mondial des machines et équipements de transport étaient composés de pièces et d'éléments devant faire l'objet de transformations plus poussées ou d'assemblages¹⁴. Ces dix dernières années, les exportations d'articles de ce type ont progressé à un rythme beaucoup plus rapide que celles de produits finis dans ces catégories.

¹³ Boadman H. (2007). Connecting Africa and Asia. *Finance and Development*. Fonds monétaire international, vol. 44, n° 2, juin.

¹⁴ Yeats A. (1998). Just how big is global production sharing? World Bank Policy Research Working Paper 1871, Banque mondiale.

26. De nos jours, le partage de la production devient une méthode courante de production pour la quasi-totalité des biens de consommation, depuis les aliments transformés et les vêtements jusqu'aux produits électroniques et outils de précision haut de gamme. Le partage de la production est surtout pratiqué dans les pays en développement et en particulier dans le Sud dynamique de l'Asie de l'Est et du Sud-Est, souvent dans le cadre d'un commerce triangulaire (Sud-Sud-Nord) intéressant des pièces et des éléments d'articles électriques/électroniques, des automobiles, des équipements de télécommunications, des équipements informatiques et des circuits électriques. Le partage de la production joue aussi un rôle essentiel dans le commerce à l'intérieur du Mercosur en Amérique latine, en particulier pour les équipements de transport.

27. Beaucoup de sociétés transnationales jouent un rôle déterminant dans l'évolution du partage de la production. Depuis les années 80, ce qui incite à déplacer la production vers les pays en développement est essentiellement le souci d'un meilleur rendement, par exemple en tirant parti de faibles coûts factoriels et, notamment, de main-d'œuvre. À cette motivation, s'est récemment ajoutée la recherche de marchés, pour capter la demande en forte augmentation de produits manufacturés émanant des pays en développement eux-mêmes. Dans plusieurs cas, les pièces et éléments correspondant à différentes étapes de la production sont fabriqués dans des pays en développement d'une même région de manière à réaliser des économies d'échelle, ce qui crée un réseau de production au sein de la région en développement considérée.

28. Les sociétés transnationales des pays en développement prennent elles aussi une part de plus en plus active dans le partage de la production, principalement par le biais de fusions et acquisitions transnationales. Les STN du Sud sont de plus en plus nombreuses à étendre leurs réseaux de production et de vente dans le monde entier. En 2005, les 100 premières STN de pays en développement étaient essentiellement actives dans les domaines du matériel électrique/électronique et de l'informatique.

3. Améliorations dans les domaines de la facilitation des échanges et des transports

29. Cette expansion dynamique du commerce Sud-Sud n'aurait pas été possible sans l'existence de réseaux mondiaux de transport maritime, la réorganisation des ports et des investissements dans les infrastructures de transport. Le commerce Sud-Sud a bénéficié de la mise en place de réseaux mondiaux qui relient les axes maritimes Nord-Sud et Est-Ouest par des ports de transbordement. L'amélioration des liaisons a mis de nombreux pays dans les conditions requises pour accroître la compétitivité de leurs industries et de leurs sociétés de commerce sur la scène internationale.

30. Pour illustrer les bénéfices indirects des services de transbordement pour le commerce intrarégional, on évoquera la réorganisation récente des réseaux de transport maritime entre l'Amérique centrale et du Sud et les autres continents. Alors que les pays de la région disposent maintenant d'un nombre plus réduit de liaisons directes avec le Nord, la fréquence des liaisons interrégionales et intrarégionales a augmenté et le raccordement à des ports d'éclatement régionaux offre un plus grand choix entre différents transporteurs concurrents.

31. Les changements introduits dans les modes et les structures de transport ainsi que l'évolution du commerce mondial ont favorisé une augmentation spectaculaire de la demande de services de logistique portuaire. L'introduction de systèmes comme le point modal ou port d'éclatement, qui nécessitent des opérations de transbordement, des transports multimodaux et

des chaînes de transport domicile à domicile, a profondément transformé le rôle des ports maritimes devenus des points centraux reliant entre eux des systèmes nationaux et internationaux de transport. Des ports bien équipés sont désormais un élément indispensable de l'infrastructure matérielle et administrative d'un pays. De meilleures possibilités d'investissement et de bonnes perspectives de croissance ont également encouragé des exploitants de terminaux mondiaux à s'installer dans des pays en développement.

III. RENFORCER L'INTÉGRATION RÉGIONALE ET INTERRÉGIONALE EN VUE DU DÉVELOPPEMENT: DOMAINES SE PRÊTANT À UNE COORDINATION DES POLITIQUES

32. L'émergence du Sud dynamique et l'essor spectaculaire des échanges et des investissements Sud-Sud, souvent désignés par l'expression «nouvelle géographie du commerce», offrent au dynamisme du Sud une occasion non négligeable de dépasser le stade de la quête de ressources naturelles et de débouchés et de contribuer à améliorer la situation économique et sociale de tous les pays, quel que soit leur degré de développement. Cela nécessitera un entretien et des soins continus reposant sur la mise en œuvre de politiques efficaces et cohérentes, coordonnées non seulement entre les pays en développement mais aussi avec les pays développés et les économies en transition selon un schéma triangulaire Sud-Sud-Nord, et intéressant différents domaines: commerce, investissement, concurrence, produits de base, sécurité énergétique et alimentaire, développement des infrastructures et d'autres moyens logistiques et facilitation des mécanismes de financement, de consultation et de règlement des différends commerciaux.

33. Les accords commerciaux régionaux (ACR) Sud-Sud, dont les accords de libre-échange conclus aux échelons bilatéral, régional et interrégional, pourraient être de bons moyens de favoriser l'ouverture de débouchés, l'investissement et le développement régional. Il faudrait que les ACR Sud-Sud puissent contribuer au renforcement de l'intégration dans les secteurs des biens et des services de par leur qualité – par exemple en s'attaquant à la question des obstacles non tarifaires – et leur portée. Actuellement, beaucoup d'entre eux ne couvrent que certains secteurs des biens et des services, ne prévoient pas de moyens de s'opposer aux obstacles non tarifaires et restent peu utilisés¹⁵.

A. Politiques relatives au commerce des marchandises

34. Globalement, les barrières tarifaires ont été considérablement réduites au cours des trente dernières années, à la suite de libéralisations unilatérales et de différentes négociations tarifaires à l'échelon multilatéral, régional ou bilatéral. Dans le monde, la moyenne tarifaire pondérée par les échanges se situait aux alentours de 2,1 % en 2006. Toutefois, les obstacles tarifaires entre pays en développement restent en moyenne plus élevés qu'ailleurs en dépit de nombreux accords de commerce préférentiels Sud-Sud. En 2006, la moyenne pondérée des tarifs douaniers en vigueur pour les échanges Sud-Sud (droits effectivement perçus par un pays en développement sur des exportations en provenance d'un autre pays en développement) était de 4,3 % contre une moyenne pondérée de 2,3 % appliquée par les pays développés aux exportations du Sud. En tout,

¹⁵ Voir *South-South Trade and Regional Trade Agreements in Asia*, joint UNCTAD/JETRO study, 2008 (à paraître).

environ 71 % des droits de douane perçus sur des exportations en provenance de pays en développement l'avaient été par d'autres pays en développement.

35. Il semble donc qu'il y ait un fossé entre les réalités du commerce (c'est-à-dire l'expansion rapide des flux commerciaux entre pays en développement à la suite de l'évolution accélérée de la coopération intra-industrielle) et les politiques commerciales (libéralisation des tarifs douaniers entre pays en développement, en particulier dans le cas des ACR Sud-Sud), la création des courants commerciaux leur échappant semble-t-il en grande partie¹⁶.

36. D'après des recherches récentes de la CNUCED, la crainte couramment exprimée au sujet de la libéralisation des tarifs douaniers Sud-Sud, à savoir que les marchés des pays à faible revenu ne soient inondés de produits importés du Sud dynamique plus industrialisé et en particulier de Chine, paraît injustifiée. Les faits donnent à penser qu'une libéralisation des échanges Sud-Sud produirait bien plus de bénéfices, en termes de prospérité, qu'une libéralisation Nord-Sud ou que toute autre libéralisation commerciale régionale entre pays en développement¹⁷. En effet, l'importation de biens de consommation et de denrées alimentaires bon marché permet aux consommateurs les plus pauvres des pays en développement d'avoir accès à des produits sinon inabordables. Par ailleurs, la montée des exportations de produits compétitifs en provenance de Chine s'accompagnera d'une augmentation des importations de produits du Sud par la Chine. Selon le scénario d'une libéralisation des échanges Sud-Sud, cette augmentation des importations bénéficiera à d'autres pays en développement.

37. Outre les tarifs douaniers, les obstacles non tarifaires que sont par exemple différentes réglementations techniques, normes et réglementations sanitaires/phytosanitaires et mesures de contrôle des prix comme les actions antidumping sont désormais les obstacles les plus préoccupants au commerce Nord-Sud. Dans les échanges Sud-Sud, les obstacles non tarifaires considérés comme les plus gênants sont les formalités douanières et administratives à l'entrée, des mesures paratarifaires (par exemple taxes et droits supplémentaires à l'importation) et d'autres mesures réglementaires applicables aux infrastructures et aux institutions. Par ailleurs, on craint que l'élargissement de l'éventail des exportations dans le commerce Sud-Sud ne donne lieu à des conflits liés à la prolifération des normes et réglementations applicables aux principaux produits échangés.

38. Alors que les obstacles non tarifaires ont gagné en importance en tant qu'instrument de la politique commerciale, on manque des données complètes nécessaires à une analyse en profondeur de l'impact réel des obstacles non tarifaires sur le commerce et le développement. À cet égard, la CNUCED, agissant en coopération avec d'autres organisations internationales compétentes, a récemment mis à jour le Système de codage de la CNUCED relatif aux mesures de réglementation commerciale afin de reclasser les mesures dans les catégories principales d'obstacles non tarifaires, d'élargir les catégories correspondant aux mesures techniques et autres mesures et d'ajouter de nouvelles mesures, tels les obstacles procéduraux au commerce.

¹⁶ *Latin America and the Caribbean in the World Economy 2006* (LC/G-2341-P/1), CEPALC (2007).

¹⁷ Fugazza M. and Vanzetti D. (2006). A South-South survival strategy: the potential for trade among developing countries. *Policy Issues in International Trade and Commodities*. Study Series n° 33, CNUCED.

Ce travail est mené en collaboration étroite avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds monétaire international (FMI), le Centre du commerce international (CCI), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), la Banque mondiale, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'OCDE. Parallèlement à ce travail, un projet pilote commun visant les barrières non tarifaires qui affectent les exportations et les importations de plusieurs pays en développement a été lancé à la fin de 2007 par la CNUCED et le CCI.

B. Coopération régionale dans le domaine du commerce des services

39. Les pays développent le commerce des services et la coopération Sud-Sud, y compris par le biais d'ACR Sud-Sud sur les services afin de renforcer entre autres les capacités d'offre, la coopération financière et les arrangements institutionnels propres à faciliter le commerce des services. Dans la mesure où ils s'étendent aux services, les ACR Sud-Sud peuvent jouer un rôle important dans les stratégies de développement du Sud. D'après une estimation, une libéralisation complète du commerce des services se traduirait dans le monde par des gains de prospérité de 130 milliards de dollars, soit à peu près l'équivalent des gains liés à la libéralisation du commerce des marchandises¹⁸.

40. En Asie, le mouvement en faveur de l'inclusion des services dans les ACR a régulièrement progressé à mesure que certains pays d'Asie devenaient des moteurs mondiaux du secteur manufacturier et étaient de plus en plus sensibles à l'importance que revêtent les capacités de services régionales utilisées à l'appui du commerce manufacturier. L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) a été l'une des premières à s'embarquer en Asie dans la libéralisation des services avec la signature de l'Accord-cadre de l'ASEAN sur les services en 1995. Les engagements pris au titre de l'«Accord général sur le commerce des services (AGCS) plus» visaient l'abolition des restrictions au commerce des services dans les quatre modes de fourniture de services dans les domaines du transport aérien et maritime, des services aux entreprises, de la construction, des services financiers et des télécommunications et du tourisme. Ces engagements ont été complétés par des accords de reconnaissance mutuelle pour les services professionnels, notamment l'ingénierie, la comptabilité, l'architecture, la géodésie et les soins infirmiers, et des mécanismes de coopération, par exemple pour le développement des infrastructures.

41. En Amérique latine et dans les Caraïbes, la Communauté andine, la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et le Mercosur ont adopté, pour la libéralisation du commerce des services, des disciplines beaucoup plus strictes et au champ d'application plus vaste que celles adoptées jusqu'ici au titre de l'AGCS. Ainsi, la Communauté andine s'est prononcée pour la libéralisation complète des services en 2006 et a levé toutes les mesures figurant dans l'inventaire des mesures restrictives, à l'exception de la composante nationale des services audiovisuels et de l'obligation de constitution par type de société pour les services publics¹⁹. La CARICOM a beaucoup progressé sur la voie d'un marché unique des services. Tous les secteurs de services qui ne faisaient pas l'objet de restrictions dans les listes nationales

¹⁸ Dee P. and Hanslow K. (1999). *Multilateral Liberalisation of Services Trade*. Canberra, Australia Productivity Commission.

¹⁹ La Bolivie bénéficiera d'un traitement spécial jusqu'en 2009.

ont été complètement libéralisés en 2002. Au sein du Mercosur, le nombre des restrictions au commerce des services a été sensiblement réduit.

42. En Afrique, le Marché commun des États de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) a chargé un groupe de travail de préparer la mise en place d'un cadre pour le commerce des services. La Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA) reconnaît officiellement dans son protocole commercial qu'il est important d'adopter des politiques et d'appliquer des mesures pour la libéralisation du secteur des services. Ses États membres travaillent actuellement à l'établissement d'un projet de protocole sur les services dans le but d'une libéralisation significative du commerce des services avant 2015.

43. S'agissant des services financiers, certains ACR Sud-Sud ont établi des arrangements institutionnels visant à promouvoir l'harmonisation des réglementations et des normes dans ce secteur ainsi qu'à renforcer les capacités régionales et à stabiliser les marchés financiers²⁰. À la suite des crises financières des années 80, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et l'Union économique et monétaire ouest-africaine ont adopté des approches régionales de la réglementation des services financiers reposant sur une commission bancaire régionale.

44. Les ACR Sud-Sud peuvent offrir une voie prometteuse pour ce qui concerne la circulation temporaire des personnes et des travailleurs de toutes qualifications, au-delà des engagements et des propositions de l'AGCS sur le mode 4, dont le champ d'application et la sévérité sont limités et qui visent généralement les travailleurs qualifiés. Certains groupements régionaux Sud-Sud ont lancé des initiatives spéciales sur les agents des services (par exemple la CDAA, la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté andine).

C. Coopération Sud-Sud sur les politiques de concurrence

45. Beaucoup de pays en développement manquent de systèmes efficaces de réglementation ou de contrôle de la concurrence et n'ont pas forcément les ressources ou l'expertise nécessaires pour poursuivre en justice les cartels internationaux, ce qui les rend entre autres vulnérables à leurs pratiques et à d'autres pratiques anticoncurrentielles dans la mesure où leurs marchés généralement plus restreints (en termes de quantité mais aussi de diversité des produits) peuvent être dominés par des sociétés transnationales toutes puissantes.

46. Quand des pays en développement se dotent d'un droit de la concurrence et créent des organes nationaux de réglementation de la concurrence, ces derniers se révèlent incapables de s'opposer à des fusions transnationales nocives pour la concurrence. Une coopération Sud-Sud pour l'élaboration de politiques de concurrence pourrait être un bon moyen de garantir que les avantages de la libéralisation des échanges et de l'investissement ne soient pas compromis par des pratiques anticoncurrentielles.

47. Des accords de coopération Sud-Sud sur la réglementation de la concurrence pourraient prévoir entre autres: a) l'adoption, l'application et l'harmonisation de lois sur la concurrence; b) la définition de normes applicables aux échanges entre les parties; c) des mesures de contrôle des aides et subventions de l'État; et d) des activités d'assistance technique.

²⁰ Incidences des services financiers sur le commerce et le développement (TD/B/COM.1/EM.33/3, 3 août 2007).

48. Au plan juridique, de nombreux ACR Sud-Sud existants prévoient simplement d'agir au mieux pour adopter, tenir à jour et appliquer des règles de concurrence. Plus rarement, les termes utilisés sont juridiquement plus contraignants. Certaines dispositions peuvent aussi prévoir une coopération ou la coordination des activités des organes chargés de faire appliquer le droit de la concurrence ou, plus encore, un mécanisme indépendant de résolution des conflits ou de consultation, une autorité supranationale capable d'appliquer directement le droit de la concurrence à des entités privées ou de limiter le recours à des mesures correctives telles des actions antidumping.

49. La coopération Sud-Sud en matière de droit et de politiques de la concurrence peut revêtir différentes formes: a) adoption d'un droit supranational se substituant au droit national; b) coopération pour l'application des politiques de concurrence, par exemple sous la forme de dispositions prévoyant un mécanisme de coopération; et c) mise en place, par exemple, de mécanismes d'assistance technique pour établir et/ou renforcer des règles et politiques nationales de la concurrence dans le but de favoriser la coopération.

50. Les coûts de l'application de règles de la concurrence au niveau régional seront très variables selon le niveau de compétence des organes concernés. Dans les pays en développement, un traitement spécial et différencié pourrait être garant d'un juste équilibre entre les coûts et les avantages. Des délais, des exemptions ou des aides techniques et financières dans la formulation et la mise en œuvre d'accords régionaux de coopération pourraient contribuer à réduire les coûts.

51. Dans ce contexte général, il faudrait que la communauté internationale débatte des difficultés qui attendent les pays en développement soucieux de réglementer la concurrence au niveau régional. Premièrement, ces pays auront besoin d'une aide technique «personnalisée» de pays plus expérimentés et d'organisations régionales et internationales spécialisées. Deuxièmement, il conviendra d'appliquer l'Ensemble de principes et de règles des Nations Unies sur la concurrence compte tenu de sa dimension en matière de développement et en particulier de sa section F. Enfin, les pays développés devraient envisager d'appliquer la «courtoisie active» en tant qu'instrument de coopération régionale et bilatérale avec les pays en développement, en particulier pour la prévention des ententes injustifiées, des abus de position dominante, des fusions anticoncurrentielles et des comportements unilatéraux.

D. Coopération dans les secteurs des produits de base et de l'énergie

52. On assiste depuis 2002 dans le monde à une véritable envolée des prix des matières premières, due en partie à l'essor de la demande de produits importés de la part des pays en développement, et en particulier de la Chine, de l'Inde et d'autres pays en développement dynamiques. Avec la perspective de meilleurs prix et d'une croissance stable de la demande sur une longue période, peut-être de dix ans, les pays en développement tributaires de produits de base pourront peut-être générer des ressources financières suffisantes pour investir dans leurs programmes de développement et de réduction de la pauvreté.

53. Pour les pays en développement et pour la communauté internationale, il est urgent de mettre à profit l'envolée actuelle des prix des produits de base pour le développement en investissant massivement dans le renforcement des infrastructures et des capacités d'offre. Une coopération Sud-Sud, – parallèlement à des actions internationales comme l'initiative d'aide

au commerce – pourrait apporter une contribution décisive à l'amélioration de la compétitivité des secteurs de produits de base traditionnels, favoriser la diversification verticale et horizontale dans les pays tributaires de produits de base et atténuer l'impact à court terme des «chocs» dans le secteur des produits de base au niveau national.

54. La demande d'énergie dans les pays en développement est en hausse exponentielle en raison de la croissance démographique et du besoin de renforcer les infrastructures, y compris en matière de transport, les capacités de production dans l'agriculture et dans le secteur manufacturier et la compétitivité des échanges. En 2030, près de la moitié de la demande totale d'énergie émanera des pays en développement.

55. Dans ces conditions, il est indispensable que s'instaure une coopération renforcée entre les pays en développement et avec les partenaires du développement, en un premier temps à l'échelle régionale. L'idée qu'une coopération régionale peut être décisive dans le secteur de l'énergie n'est pas nouvelle puisque c'est elle qui a présidé à la création des institutions régionales dont s'est dotée l'Europe occidentale de l'après-guerre. Dans le nouveau millénaire, la gestion de l'énergie consistera non seulement à veiller à ce que les approvisionnements énergétiques classiques répondent à une demande accrue mais aussi à promouvoir des politiques novatrices propres à accroître l'efficacité énergétique et à appuyer l'exploration et l'utilisation de nouvelles sources d'énergie.

56. En Asie par exemple, le projet Vision 2020 de l'ASEAN vise à établir des interconnexions pour l'approvisionnement en électricité et en gaz naturel. Plus récemment, a été lancée une initiative pour la conclusion d'un nouvel accord sur la sécurité des approvisionnements pétroliers au sein de l'ASEAN. En Afrique, la CEDEAO a institué en 2000 une coopération régionale pour l'approvisionnement en électricité avec le lancement du projet Groupe de l'énergie ouest-africain. Le réseau d'interconnexion de l'Afrique australe a pour objectif premier d'assurer un approvisionnement fiable et économique en électricité. En Amérique latine, le projet Petroamerica lancé par la République bolivarienne du Venezuela comporte trois initiatives – Petrocaribe, Petrosur et Petroandina – qui a) garantissent aux pays des Caraïbes et au Suriname d'être approvisionnés en pétrole vénézuélien à des conditions financières spéciales; b) fournissent un cadre à un ensemble d'accords bilatéraux destinés à favoriser des actions de coopération et des opérations conjointes entre les sociétés pétrolières et gazières publiques de ces pays pour des projets de prospection, d'exploitation, de distribution et de construction; et c) sont appelées à servir de programme commun pour des associations stratégiques de sociétés pétrolières publiques des pays de la Communauté andine.

E. Coopération en matière de logistique commerciale

57. Depuis quelques années, de nombreux ACR Sud-Sud font une place importante aux transports et à la facilitation des échanges. En Asie par exemple, l'ASEAN a adopté une feuille de route pour un système intégré et compétitif de transport maritime (août 2007), qui définit le cadre de la mise en place progressive d'un réseau mondialement compétitif et intégré de ports et de transport maritime au sein de la région par le développement des infrastructures, la libéralisation de la réglementation, l'harmonisation des normes et le développement des ressources humaines et des capacités institutionnelles. En Amérique latine et dans les Caraïbes, le Marché commun centraméricain, la CARICOM, la Communauté andine et le Mercosur ont établi des liens entre leurs systèmes de transports terrestre et maritime dotés de

leurs propres réseaux, cadres institutionnels et réglementaires et plans de développement des infrastructures.

58. En Afrique, le Marché commun des États de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) a introduit un programme de facilitation du commerce et du transport en transit qui comporte des mesures et des instruments concrets propres à faciliter les échanges au sein de la région. Le Protocole de la Communauté de développement de l'Afrique australe sur le transport, les communications et la météorologie encourage la mise en place de services multimodaux et de corridors régionaux donnant aux États membres enclavés un libre accès à la mer.

59. L'interconnectibilité des transports pour la mise en place et le renforcement d'arrangements de coopération commerciale est tout aussi critique pour les échanges interrégionaux. Cette question est par exemple l'un des objectifs prioritaires de l'Initiative Inde, Brésil et Afrique du Sud (IBSA). En 2006, celle-ci a conduit à la conclusion d'un accord censé servir de cadre pour l'amélioration des moyens logistiques et des compétences en matière de transport maritime et favoriser les courants commerciaux trilatéraux.

IV. COMMENT TIRER LE MEILLEUR PARTI POSSIBLE DE L'ÉMERGENCE DU SUD DYNAMIQUE: LE RÔLE DE LA CNUCED

60. Dès sa création, en 1964, la CNUCED a instauré la coopération économique entre pays en développement (CEPD) considérée comme un complément indispensable des stratégies nationales de développement. Il lui appartient de continuer à contribuer au renforcement de la coopération entre les pays en développement, les pays développés et les économies en transition dans les grands domaines de politique générale ci-après.

A. Collaboration régionale et interrégionale dans le domaine des politiques du commerce et de l'investissement

61. Les politiques de libéralisation des échanges et de promotion de l'investissement continueront de jouer un rôle décisif dans les progrès du commerce et de l'investissement entre les pays du Sud au niveau tant régional qu'interrégional. En ce qui concerne les échanges intrarégionaux, il conviendra de consolider et de poursuivre le mouvement de libéralisation Sud-Sud, y compris par la rationalisation et l'application plus efficace des ACR Sud-Sud. Cette libéralisation devra être complétée par des apports de capitaux pour la construction des infrastructures requises en matière de transports aériens, ferroviaires, routiers et maritimes, ainsi que par des mesures propres à faciliter l'accès aux marchés, intéressant par exemple la normalisation, les contrôles et les évaluations de la conformité et la reconnaissance mutuelle des qualifications. Des investissements dans la recherche-développement et une coopération technique au niveau régional seront également nécessaires pour asseoir les bases scientifiques et techniques des futures relations économiques. Une nouvelle génération d'accords de coopération interrégionaux Sud-Sud, tel le Forum de coopération trilatérale de l'IBSA, devrait aider les pays en développement à tirer parti de leurs avantages comparatifs existants et potentiels vis-à-vis de chacun d'eux et dans le cadre d'une coopération triangulaire Sud-Sud-Nord²¹.

²¹ Puri L. (2007). IBSA: An emerging trinity in the new geography of international trade. *Policy Issues in International Trade and Commodities*. Study Series n° 35, CNUCED.

62. L'heureuse issue du troisième cycle de négociations engagé au titre du Système global de préférences commerciales entre pays en développement (SGPC) lancé à la CNUCED XI est à cet égard cruciale. L'adoption, à la CNUCED XII, des modalités prévues par le SGPC pour la libéralisation des tarifs compte tenu en particulier des PMA et des règles à respecter devrait, avec les accords conclus au titre de l'OMC et les ACR Sud-Sud, stimuler une demande déjà dynamique de biens et de services entre pays en développement.

63. Dans le cadre des relations économiques Nord-Sud, un nombre croissant de pays développés conclut des accords de libre-échange avec des pays en développement ou des groupements régionaux et sous-régionaux du Sud. Il existe une nouvelle génération d'ACR Nord-Sud qui, dans certains cas, remplacent les préférences traditionnelles non réciproques. Dans ce contexte, il est vital que ces nouveaux accords garantissent effectivement de nouveaux débouchés aux exportations des pays en développement, non seulement par le biais de réductions tarifaires mais aussi par l'aménagement des autres obstacles qui entravent l'accès aux marchés, obstacles non tarifaires par exemple, notamment par une simplification des règles d'origine prévoyant en particulier le cumul régional ou interrégional, le but étant d'offrir des perspectives commerciales à des pays en développement à différents stades de la production et de la diversification de leurs exportations. De plus, ces accords ne pourront réellement favoriser le développement que s'ils autorisent une certaine marge de manœuvre politique. Les programmes d'aide au commerce devraient avoir aussi pour but d'atténuer les frais d'ajustement résultant, pour les pays en développement, de la libéralisation et des réformes du commerce, notamment en raison d'ACR Nord-Sud.

64. Forte de son expertise sans équivalent dans les domaines du commerce, de l'investissement et du développement, la CNUCED pourrait aider à définir et à cultiver de nouveaux modèles de coopération commerciale et financière Sud-Sud jouant le rôle de «transmetteurs» et de «multiplicateurs» de développement. Dans le domaine du commerce, il est impératif que la CNUCED poursuive son étude systématique et analyse approfondie des enseignements et des pratiques les meilleures tirés de l'expérience des échanges Sud-Sud de manière à pouvoir reproduire les modèles qui ont fait leurs preuves. La mise en place, par la CNUCED, d'un système d'information sur les échanges Sud-Sud est particulièrement utile à cet égard. Afin de constituer un recueil complet d'informations sur les obstacles non tarifaires qui pénalisent les pays en développement, la CNUCED poursuivra, en collaboration avec la FAO, le FMI, le CCI, l'ONUDI, la Banque mondiale, l'OMC et l'OCDE, son travail d'inventaire et de codification des informations les plus essentielles sur les obstacles non tarifaires qui nuisent aux pays en développement.

65. La CNUCED a lancé une initiative de constitution de réseaux des ACR des pays en développement, qui repose sur la mise en commun des expériences de l'utilisation d'instruments de développement positifs en vue de leur intégration à l'échelle régionale. Cette initiative devrait être consolidée de manière à permettre l'échange régulier de données d'expérience. Dans le domaine du commerce Sud-Sud de services, la CNUCED a entrepris un travail de pionnier – par exemple avec la CDAA – visant à mettre au point un accord régional reposant sur des études et des négociations approfondies.

66. La CNUCED devrait aussi servir de cadre à la promotion et à la facilitation des échanges de biens et de services entre les pays en développement et les pays à économie de transition.

67. La bonne santé du commerce Sud-Sud exige enfin que soit mené à bien le troisième cycle de négociations au titre du SGPC. Il est important que la CNUCED continue d'assurer les services requis pour le SGPC et s'attache en priorité à mener à son terme son troisième cycle de négociations.

B. Échange de données d'expérience et d'idées sur des «solutions venues du Sud» face aux enjeux du développement

68. L'émergence d'un Sud dynamique invite également à une amélioration des institutions Sud-Sud et à la mise en œuvre de stratégies bien coordonnées pour l'exploitation des ressources du Sud en matière d'esprit d'entreprise, de capital, de technologie et de main-d'œuvre. Des actions de sensibilisation aux modèles de développement ayant fait la preuve de leur efficacité, aux pratiques les meilleures et au moyen de les reproduire pourraient être un élément important d'une coopération Sud-Sud. Grâce aux progrès récents de la technologie, en particulier dans les domaines de la communication et de l'information, les pays en développement peuvent accéder plus facilement aux compétences requises pour la production et le commerce. Toutefois, on n'a guère favorisé l'échange de données sur les expériences faites pour trouver une «solution du Sud» venant s'ajouter aux solutions mises au point à l'échelon mondial et conçue en fonction des besoins et des conditions propres aux pays du Sud, qu'il s'agisse par exemple de la dégradation de l'environnement, des prestations de santé, de la sécurité alimentaire et énergétique ou de la fracture numérique. Des institutions devraient être créées à cette fin aux niveaux régional et interrégional avec la participation des pouvoirs publics, du secteur privé et de la société civile. Ainsi, cependant que serait recherchée la solution au problème des prestations de santé dans une région en développement, une base de savoir unique Sud-Sud fournirait tous les éléments d'information requis sur les compétences de l'Inde en matière de fabrication de produits pharmaceutiques bon marché²².

69. La CNUCED peut jouer à cet égard un rôle efficace en contribuant à trouver des moyens de favoriser et exploiter des actions de coopération Sud-Sud en matière de transferts de connaissances par la mise au point de nouveaux modèles de CEPD. Enfin, il serait important d'instituer de nouvelles façons de dialoguer entre les institutions du Sud et avec celles des économies développées et en transition dans le cadre d'une coopération triangulaire afin de promouvoir des partenariats pour le commerce, l'investissement, les finances, la recherche-développement, le développement des entreprises, la coopération technique et les infrastructures commerciales et de transport.

C. Renforcer les marchés des capitaux et les marchés financiers du Sud

70. À l'heure actuelle, les marchés des capitaux du Sud ne sont pas suffisamment sophistiqués sur le plan opérationnel et ne sont pas non plus suffisamment intégrés entre eux et avec les marchés financiers mondiaux. Il s'agit là d'un inconvénient important qui empêche les entreprises des pays en développement, en particulier les PME, d'accéder aux marchés nouveaux et dynamiques du Sud ainsi qu'à ceux du Nord.

71. Dans ce contexte, il n'est pas inutile d'envisager sous un angle nouveau des initiatives comme la Banque du Sud en tant que concepts régionaux et interrégionaux. Créée en

²² Vaidyanathan R. (2008). Document de la CNUCED.

décembre 2007 par plusieurs pays d'Amérique latine (Argentine, Bolivie, Brésil, Équateur, Paraguay et République bolivarienne du Venezuela) la Banque du Sud, ou Banco del Sur, est le résultat d'une démarche concrète visant à promouvoir la coopération financière et monétaire entre ces pays à l'appui de leurs activités de commerce, d'investissement et de développement. De la même manière, le Fonds du Sud pour le développement et l'assistance humanitaire, créé lors du deuxième Sommet du Sud, pourrait apporter un soutien précieux au dynamisme Sud-Sud.

72. Des initiatives telles que le Réseau mondial de banques d'import-export et d'institutions de financement du développement (G-NEXID) lancé sous les auspices de la CNUCED pourraient aussi contribuer efficacement à promouvoir les échanges Sud-Sud et le développement.

73. De plus, des pays en développement comme la Chine et les producteurs de pétrole du Moyen-Orient accumulent des réserves financières et ont créé des fonds souverains pour des investissements à l'étranger. À cet égard, il serait utile de rechercher des moyens d'encourager ces fonds à investir, essentiellement dans d'autres économies du Sud.

D. Promouvoir la facilitation des échanges et l'accès aux services de transport

74. Il est nécessaire que les acteurs du commerce Sud-Sud aient accès à des services de transport appropriés. Le volume des échanges reste faible sur de nombreux axes Sud-Sud, ce qui n'est pas sans répercussions sur le coût et la fréquence des transports. L'enjeu pour les décideurs est de créer un cercle vertueux selon lequel l'augmentation des échanges se traduirait par des économies d'échelle au niveau des transports, ce qui encouragerait à son tour de nouveaux échanges Sud-Sud. La CNUCED pourrait aider à explorer des possibilités de coopération intra et interrégionale Sud-Sud dans le domaine des transports.

75. La facilitation des échanges et des transports peut contribuer à réduire les frais de transactions par la mise en œuvre de procédures simplifiées, l'uniformisation des lois et des règlements et le recours aux technologies modernes. Dans le domaine des douanes, il serait utile de mettre en place des procédures rapides et transparentes pour les importations, les exportations et le transit. À cette fin, des systèmes automatisés tel le programme Asycuda de la CNUCED peuvent être des instruments utiles.

E. Coopération triangulaire Sud-Sud-Nord

76. Le pouvoir d'achat sans cesse grandissant du Sud dynamique, alimenté par les progrès de l'économie et l'accroissement démographique, commence à fournir l'impulsion tant attendue nécessaire à une croissance plus soutenue de l'économie et du commerce mondiaux. Cette perspective est porteuse d'un scénario gagnant-gagnant, non seulement pour le Sud, mais aussi pour les pays développés et les économies en transition, dans la mesure où l'expansion économique rapide du Sud dynamique entraîne une augmentation de la demande de biens et de services à forte valeur ajoutée.

77. Les politiques de coopération du Nord en matière de commerce, d'investissement et de développement restent essentielles. Comme on l'a vu plus haut, les ACR Nord-Sud doivent assurer de meilleures conditions d'accès et d'intégration aux marchés mais également laisser aux partenaires du développement un espace politique adéquat correspondant à leurs besoins, faute de quoi tout nouvel accord de ce type ne serait pas tenable sur le long terme. S'agissant des

institutions liées aux échanges, il est maintenant évident qu'il n'est plus possible d'ignorer les perspectives des pays en développement au risque de porter atteinte à la crédibilité, à l'universalité et à l'efficacité de la gouvernance économique mondiale. Les institutions monétaires et financières internationales – la Banque mondiale et le FMI – doivent elles aussi s'adapter aux nouvelles réalités du commerce et de l'économie et permettre aux pays en développement de prendre plus largement part à leurs processus décisionnels.

78. Le principal enjeu de la coopération triangulaire Sud-Sud-Nord est d'obtenir que les gains de développement résultant des perspectives nouvelles et dynamiques du commerce mondial soient équitablement répartis entre toutes les parties prenantes. Dans le Sud, on constate entre les pays en développement des divergences de vues préoccupantes quant aux bénéfices de la mondialisation. Les progrès observés résultent pour l'essentiel des avancées significatives faites par plusieurs pays en développement dynamiques. Les pays à faible revenu et en particulier les PMA attendent encore de récolter les fruits de l'interdépendance croissante qui caractérise l'économie mondiale.

79. Parallèlement, les performances commerciales impressionnantes du Sud dynamique ne signifient pas que ces pays en développement ont surmonté les contraintes, difficultés et vulnérabilités persistantes qui leur sont propres en matière de commerce et de développement. L'indicateur du commerce et du développement de la CNUCED révèle par exemple que même les pays du Sud dynamique souffrent encore d'une grande pauvreté et de sérieux déficits en matière d'infrastructures, ainsi que de carences financières, structurelles et institutionnelles. Ils sont également confrontés à l'épineux problème de la lutte contre les inégalités au sein de leurs sociétés et à la tâche difficile de mieux faire bénéficier les femmes et les populations défavorisées des villes et des campagnes des gains obtenus en matière de commerce et de développement.

80. Dans ce contexte général, il faudrait que les représentants de la communauté internationale réunis pour la douzième session de la CNUCED s'attachent à explorer, définir et concevoir un nouveau modèle de coopération commerciale, financière et économique garantissant à tous un solde positif, dans le contexte Nord-Sud et Sud-Sud aux niveaux national, régional et international, et prévoyant des programmes et des mesures destinés à promouvoir les échanges Sud-Sud. Les questions qui se posent à ce sujet sont notamment les suivantes:

a) Quelle est exactement l'importance de l'émergence du Sud dynamique dans les échanges, la finance, l'investissement et la technologie sur le plan international? Dans quelle mesure cette renaissance économique et commerciale du Sud sera-t-elle durable?

b) Quelles stratégies, mesures politiques et structures institutionnelles adopter pour des modèles de coopération commerciale, financière et économique dans un contexte Sud-Sud et Sud-Nord, de manière à ce que la croissance dynamique du Sud agisse davantage comme un «transmetteur» et un «multiplicateur» de développement?

c) Alors que le Sud accroît son capital de main-d'œuvre et ses ressources naturelles tout en se dotant de moyens financiers et techniques, quelles actions coordonnées faudrait-il entreprendre à l'échelon international, en particulier dans les domaines de l'intermédiation économique (marchés des capitaux et des produits de base, institutions financières, cadres pour

le transfert des connaissances économiques et techniques, normalisation, réglementation de la mobilité de la main-d'œuvre, etc.) pour stimuler la puissance économique bien réelle du Sud?

d) Comment rationaliser, relier et consolider les ACR Sud-Sud et les autres partenariats économiques pour en optimiser l'impact sur le développement, y compris par le biais de réseaux de coopération Sud-Sud?

e) Comment faire du SGPC un instrument efficace de la libéralisation et de la facilitation des échanges ainsi que de l'investissement entre les pays du Sud aux échelons régional et interrégional?

f) Comment continuer à exploiter les possibilités des mécanismes de plus en plus complexes d'échanges et d'investissement Sud-Sud et favoriser la formation, selon le schéma du «vol d'oies sauvages», de systèmes d'échanges et d'investissement Sud-Sud aux échelons régional et interrégional?

g) Alors que le Sud produit actuellement des excédents de capitaux et attire de plus en plus les investisseurs, sera-t-il bientôt une source majeure de capitaux et d'investissements?

h) Comment la CNUCED pourrait-elle élaborer et exécuter – compte tenu de ses mandats et de ses avantages comparatifs – un nouveau programme de CEPD?
